

«L'UEL ne veut pas trouver d'accord»

Les syndicats menacent de claquer la porte de la tripartite si l'Union des entreprises luxembourgeoises ne retire pas ses propositions faites au ministre du Travail, jugées «excessives».

Flexibilisation du temps de travail, indexation, sécurité sociale... Les sujets que l'UEL propose de mettre à l'ordre du jour de la tripartite ont mis le feu aux poudres à deux jours de la prochaine réunion.

De notre journaliste
Camille Leroux-Frati

Alors que les précédentes réunions tripartites semblaient se dérouler dans un climat de dialogue, la prochaine, initialement prévue vendredi, semble compromise.

En cause : une note de l'UEL adressée au ministre du Travail, énumérant les «sujets à mettre à l'ordre du jour des entrevues» du 12 et 14 décembre. Parmi les mesures phares : moratoire sur l'index pendant deux

ans, modération salariale stricte, non indexation du salaire social minimum à compter du 1^{er} janvier 2013, flexibilisation du régime de CDD, réforme de l'organisation du temps de travail, prise en charge du coût lié à l'absentéisme excessif... Autant de sujets qui font sortir de leurs gonds l'OGBL, le LCGB et la CGFP, les trois syndicats représentatifs qui participent à la tripartite.

«L'index fait partie des fondamentaux les plus importants du système luxembourgeois», tempête Jean-Claude Reding, président de l'OGBL. «L'UEL a des positions excessives, des exigences maximales», souligne Romain Wolff, secrétaire général de la CGFP, qui réclame aussi une revalorisation des prestations familiales. «Nous avons

fait des propositions constructives mais cela ne représente pas la base de la discussion tripartite.»

Patrick Dury, président du LCGB, revient en particulier sur les desiderata patronaux en matière de CDD. «Au Grand-Duché, nous avons toujours la grande chance que le CDI soit la règle, c'est un de nos avantages par rapport à d'autres pays. Lorsque la loi sur les contrats a été refaite en 1989, elle limitait fortement les moyens de recourir au CDD.» Or CDD égale précarité pour le syndicaliste qui souligne que «planifier sa vie est de plus en plus difficile si l'on est en CDD».

Quant à la flexibilisation du temps de travail – le patronat voudrait pouvoir porter à 54 heures la durée

maximale de travail hebdomadaire – «il s'agit surtout de la construction et du bâtiment parce que le patronat n'arrive pas à le faire passer dans les conventions collectives». Patrick Dury dénonce une «cassure du lien entre employeurs et salariés».

➤ L'ultimatum expire demain midi

Les syndicats clament leur volonté de discuter, mais pas à n'importe quel prix. «Le Premier ministre nous a dit qu'il comprenait très bien que les syndicats veuillent maintenir les fondamentaux du système social. Sur l'organisation du temps de travail, il estime que les salariés doivent avoir une protection légale, ne pas être soumis à une flexibilisation à outrance.» C'est pourquoi les syndicats demandent au gouvernement de défendre l'ajustement du salaire minimum, l'indexation, le maintien du droit du travail en l'état et le renforcement des droits des délégations du personnel.

Et l'OGBL, le LCGB et la CGFP

contre-attaquent avec d'autres propositions. Si l'indexation est contestée, l'État et les communes doivent prendre leurs responsabilités quant aux prix administrés, en premier lieu celui de l'eau. L'excédent de la CNS devrait selon eux permettre l'amélioration des soins dentaires et orthodontaires.

Face aux propositions de l'UEL, les syndicats ont donc décidé de hausser le ton. «On ne voit pas comment on pourrait discuter avec l'UEL qui veut changer de fond en comble le système.» D'où l'ultimatum : «L'UEL doit retirer ses exigences sur la législation du travail» avant demain midi, sinon les chaises des syndicats seront vides à la tripartite. Pour Jean-Claude Reding, le patronat joue la provocation. «L'UEL ne veut pas trouver d'accord. Elle essaie tactiquement de nous faire supporter le poids de l'échec.»

Pierre Bley, directeur de l'UEL, dit «ne pas comprendre» (lire par ailleurs). Jean-Claude Juncker, contacté par RTL hier, a dit qu'il allait réfléchir à la situation. Il est bien possible que la tripartite laisse place, encore une fois, à deux bipartites séparées.

L'UEL «ne comprend pas»

Pierre Bley, directeur de l'Union des entreprises luxembourgeoises, se disait hier «perplexé» face à l'ultimatum syndical. «Nos propositions sur la problématique du coût salarial, l'organisation du travail, le statut unique sont archiconnus. Il est irresponsable de faire état de propositions d'ordre du jour, qui ne sont que des mots-clés, et de s'en servir comme prétexte pour que l'UEL revoie sa copie.» Pour Pierre Bley, l'attitude des syndicats «met en danger le mo-

dèle social luxembourgeois». «Si on ne peut pas discuter en tripartite du coût salarial et du chômage qui a triplé en 15 ans, où peut-on le faire?» Pierre Bley déplore également que les syndicats n'aient pas évoqué les propositions de l'UEL sur la pauvreté, l'assainissement des finances publiques ou la «pérennisation» de la sécurité sociale. «Je ne comprends pas le message.» Pierre Bley réunira son conseil d'administration aujourd'hui.



Photo : Hervé Montaigne

Romain Wolff (CGFP), Jean-Claude Reding (OGBL) et Patrick Dury (LCGB) (de g. à d.) mettent l'UEL au pied du mur.